



Solideo Alpes 2030
Société de livraison
des ouvrages olympiques

Site
Haute-Savoie

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

**Concertation préalable sur le projet
d'aménagement du site de compétition
de ski de fond à La Clusaz**



SOMMAIRE

I. Rappels

La CNDP

Le maître d'ouvrage

Le contexte des JOP 2030

Le projet

II. La concertation

Rappel des modalités

Zoom sur l'atelier jeunes

Présentation des principaux sujets abordés
dans les contributions

III. Temps d'atelier

Rendez-vous aux stations thématiques

IV. Synthèse des contributions à date et réponses de la Solideo

V. Temps d'échange avec la salle

Posez vos questions !

VI. Conclusion et suite de la concertation



Pour une réunion publique constructive



**ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS
LA PAROLE**



Didier Thévenet, Maire de La Clusaz



I. Rappels



Garants de la CNDP (Commission nationale du débat public et le droit à l'information et la participation)

Les garants de la concertation



Joël PRILLARD



Denis CUVILLIER



Présentation du maître d'ouvrage

**Diane Pouget,
Directrice générale adjointe de la Solideo
Alpes 2030**



À propos de la Solideo Alpes 2030

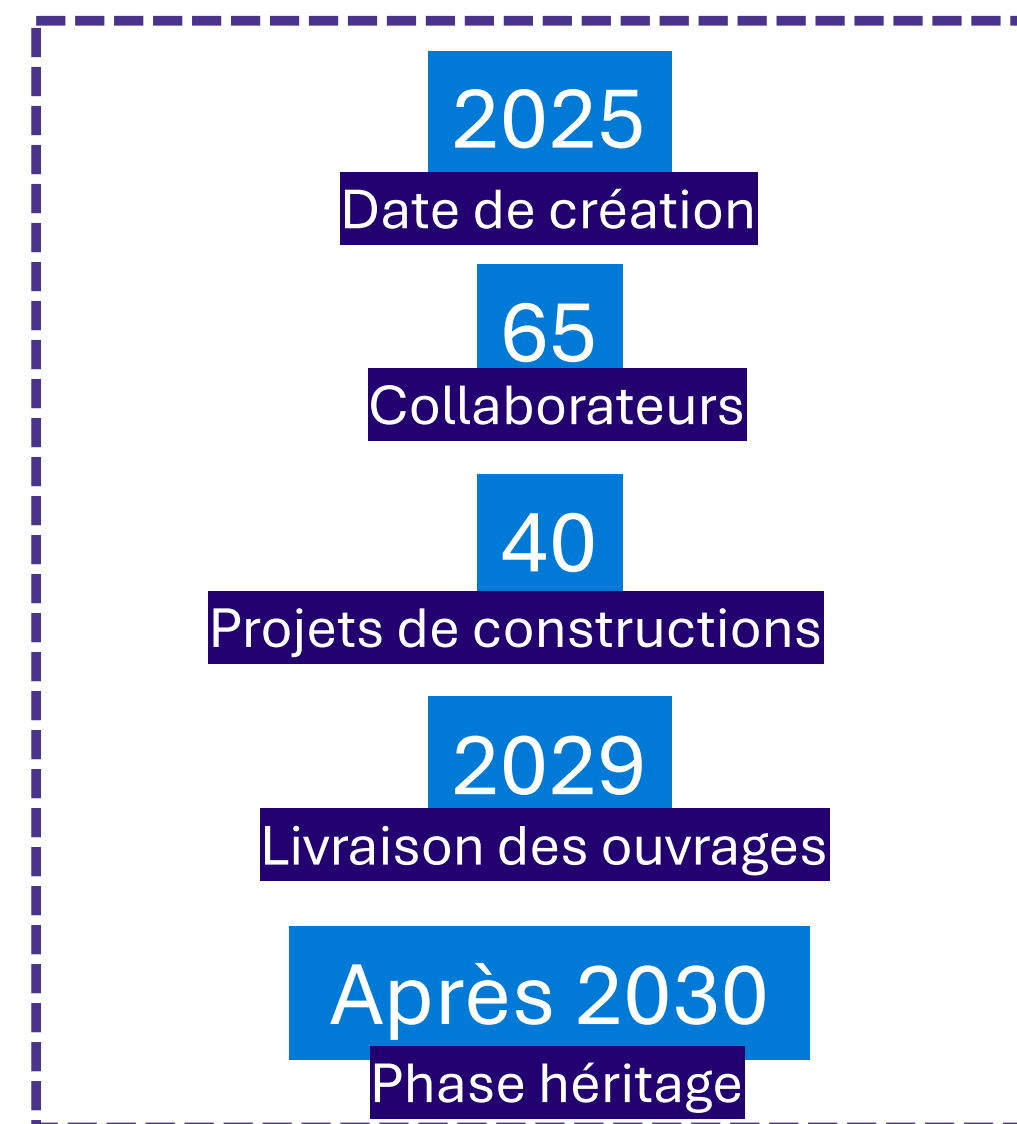
Etablissement public industriel et commercial (EPIC) : Organisme public qui **agit pour réaliser des projets d'intérêt général**

Responsable de la **conception, du financement et de la livraison des ouvrages**

Son rôle :

- Piloter les opérations d'aménagement
- Coordonner l'ensemble des maîtres d'ouvrage
- Garantir qualité, délais et performance environnementale

Un rôle d'**aménageur** et de **chef d'orchestre** des projets





Les ouvrages de la Solideo Alpes 2030

4 types d'ouvrages nécessaires aux Jeux d'hiver d'Alpes 2030 :



Équipements et aménagements sportifs



Villages des athlètes



Ouvrages de mobilité (favoriser les mobilités douces)



Bâtiments d'accueil et sites d'entraînement

Des ouvrages conçus pour durer

- Réutilisation après les Jeux (logements, équipements publics...)
- Adaptation aux besoins locaux
- Intégration dans les dynamiques territoriales



Les ambitions du programme

Réussir le programme d'ouvrages permettant :

- De tenir le calendrier et les budgets
- Le succès des JOP et de la phase d'héritage
- Sans rien sacrifier à nos ambitions

Nos 5 cibles stratégiques :



ENVIRONNEMENTALE



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



INNOVATION



SOCIALE



IMPACT ÉCONOMIQUE



Le contexte des JOP 2030

COJOP

**Lambis Konstantinidis - Directeur des opérations,
Anne Lepage Directrice - Déléguée Haute Savoie**

PLANIFICATION DES ALPES 2030



De fin septembre
à fin novembre

Une série de réunions
publiques d'informations
dans les bassins de vie*
hôtes des Jeux d'hiver.

*Bassin de vie est une notion territoriale administrative. Les Rencontres auront lieu dans chaque bassin de vie accueillant des compétitions sportives ou des villages des athlètes, comme prévu par la loi olympique.

Les Rencontres Alpes 2030

Par la voix du Président par intérim, Directeur Général,
et ses équipes, le COJOP :

- Présentera concrètement le projet
son organisation
ses grands enjeux

-
- Ouvrira le dialogue
Recueillera les attentes
Répondra aux questions

-
- **L'inscription est obligatoire**
via un lien d'inscription disponible sur le site internet du COJOP, ainsi qu'en registre en mairie.

Lieux et dates des Rencontres Alpes 2030

30

Septembre

Bassin de vie de Thônes
*La Clusaz, le Grand Bornand,
Saint Jean de Sixt*

Salle : Thônes

Inscriptions
ouvertes

13

Octobre

Bassin de vie de Bozel
Courchevel, Bozel

Salle : Courchevel

18

Novembre

Bassin de vie de Briançon
*Montgenèvre, La Salle les Alpes,
Briançon*

Salle : Briançon

08

Octobre

Bassin de vie de Val d'Isère
Salle : Val d'Isère

06

Novembre

Bassin de vie d'Aime-La-Plagne
La Plagne Tarentaise
Salle : La Plagne Tarentaise

26

Novembre

Bassin de vie de Lyon
*Lyon, Décines-Charpieu, Chassieu,
Oullins-Pierre-Bénite*
Salle : Décines-Charpieu



Le projet

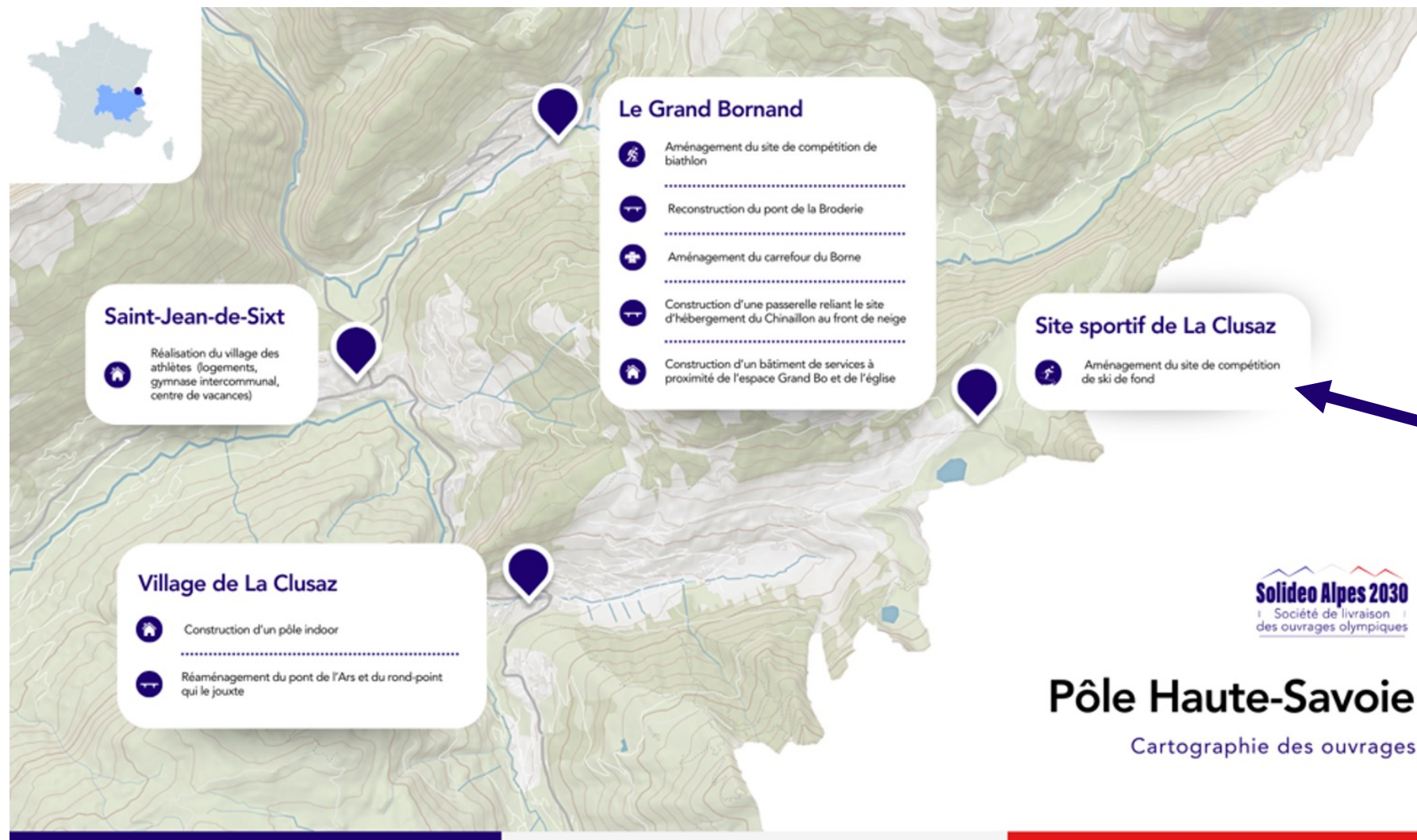
**Nicolas Laurent-Brouty,
Directeur de la maîtrise d'ouvrage, Solideo Alpes 2030**



Les aménagements prévus dans les Aravis

4

Aménagements sur le site Haute-Savoie



Station-village du massif des Aravis, au sein d'un espace nordique déjà existant

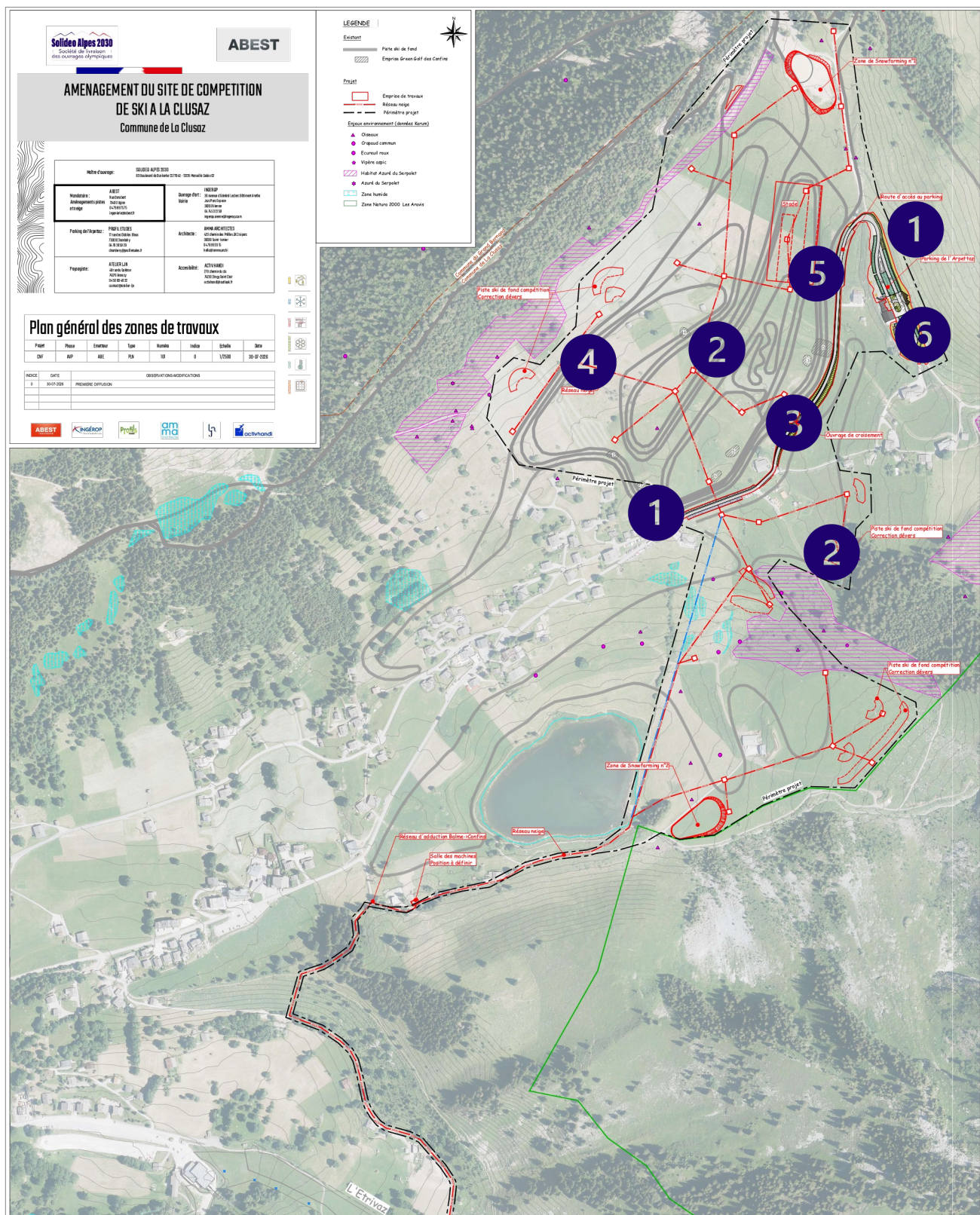
Des équipements pensés pour rester utiles à la commune après 2030, dans une logique d'**héritage durable**

Un environnement paysager et écologique remarquable

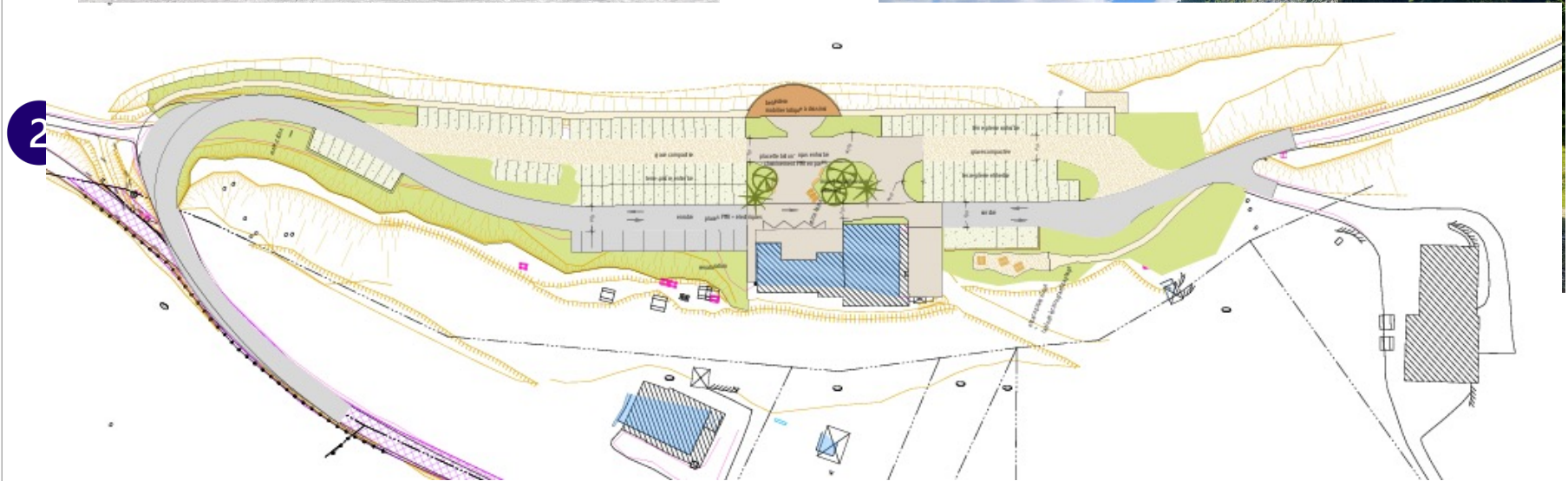


Les bénéfices attendus du projet

➔ Enjeux de modernisation du site actuel	➔ Enjeux sportifs opérationnels	➔ Enjeux d'héritage pour le territoire
▪ Améliorer l'accueil du public et les conditions de travail (notamment en agrandissant le foyer nordique) ▪ Améliorer la circulation, l'offre de stationnement et l'accessibilité universelle, ▪ Sécuriser la traversée de la route des Confins (ski aux pieds).	▪ Mettre le domaine nordique au niveau des exigences olympiques (FIS), ▪ Accueillir les épreuves de ski de fond et para-nordiques dans de bonnes conditions, ▪ Fiabiliser l'enneigement en restant dans les autorisations de prélèvement d'eau actuelles	▪ Conforter le plateau des Confins comme site nordique de référence, ▪ Améliorer durablement les équipements existants. 

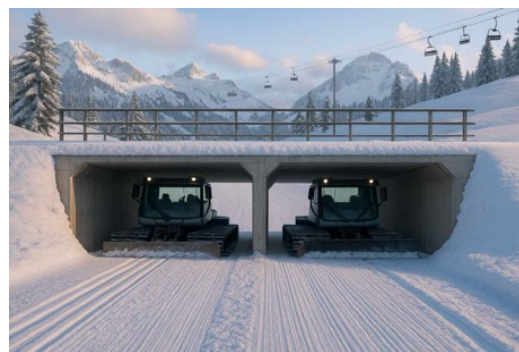


1 Agrandir le foyer nordique et les locaux techniques



3 Créer un ouvrage de traversée de la route des Confins

6 Adapter le secteur du parking de l'Arpettaz



Hypothèse 1



Hypothèse 2



II. La concertation



Rappel des modalités

**Marie-Jeanne Cadet-Lebens,
Responsable de la concertation et de la participation
citoyenne, Solideo Alpes 2030**



Un projet concerté

Solideo Alpes 2030
Société de livraison
des ouvrages olympiques

Site
Haute-Savoie



RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT **160 participants**

Présentation du projet, de son contexte,
de ses objectifs et de ses enjeux



VISITE DE SITE **17 participants**

Visite sur site et atelier participatif pour approfondir notamment
les sujets liés à l'accessibilité



3 POINTS PARTICIPATIFS **45 personnes rencontrées**

Aller à la rencontre des habitants
et des usagers
sur leurs lieux de passage



Un projet concerté



ATELIER JEUNES

24 participants

Visite sur site et atelier participatif pour approfondir notamment les sujets liés à l'accessibilité

Solideo Alpes 2030
Société de livraison
des ouvrages olympiques

**Site
Haute-Savoie**

Site
Haute-Savoie

3 Cahiers d'acteurs

- L'école de ski français
- La chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc
- NHOOD

[Haute-savoie](#) > Site de compétition de ski de fond à La Cl... > Déposer une contribution et consulter les...

SITE DE COMPÉTITION DE SKI DE FOND À LA CLUSAZ

Un projet d'aménagement pour accueillir les épreuves olympiques et paralympiques et faire du plateau des Confins un domaine nordique durable.

[PRÉSENTATION](#) [DOSSIER DE CONCERTATION](#) [JE SUIS UN PARTICULIER](#) [JE SUIS UNE PERSONNE MORALE](#) [INFORMATIONS PRATIQUES](#)

REGISTRES ET CAHIERS D'ACTEURS

79 contributions au 5 octobre 2026 dont 3 cahiers d'acteurs

Site internet de la concertation permettant de déposer une contribution ou un cahier d'acteur en ligne via le registre numérique (+ registres papier en mairies de La Clusaz et de Thônes)



Zoom sur l'atelier jeunes



Focus sur l'atelier jeunes

Le format :



Un temps en atelier autour d'une « une » journalistique du futur en 2050, autour de l'héritage des JOP 2030.

Les 4 axes travaillés :



- Le foyer nordique agrandi et ses espaces d'accueil
- Les pistes de ski de fond héritées des JOP
- Le plateau des Confins et son environnement

Ce qu'il en ressort :

- **Foyer nordique agrandi** : un lieu de rassemblement pour le club, les compétitions et les visiteurs, avec des espaces réservés au club (local à skis, fartage, salle hors-sac)
- **Pistes héritées des JOP 2030** : des pistes plus larges et plus nombreuses, un pas de tir, une piste de ski-roues, pour compétiteurs comme débutants
- **Plateau et environnement** : une neige moins présente, davantage de retenues d'eau, un recul des espaces verts, de la forêt et de l'agriculture
- **Héritage territorial** : plus de stationnement, un meilleur accès, une notoriété accrue, mais un risque de surfréquentation



III. Atelier stations



Rendez-vous aux stations thématiques



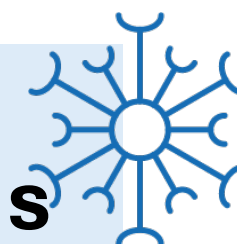
Choix du site, opportunité et alternatives

Économie, financement et retombées locales

Travaux et mobilités



Héritage du site des Confins



Concertation, communication et transparence

Environnement et biodiversité



IV. Première synthèse des contributions et réponses

Nicolas Laurent-Brouty,
Directeur de la maîtrise d'ouvrage, Solideo Alpes 2030

Myriam Muris,
Directrice de sites Alpes du Nord, Solideo Alpes 2030



Une brève synthétique du choix du site, opportunité et alternatives



CHOIX DU SITE, OPPORTUNITÉ ET ALTERNATIVES

Justifier l'opportunité du projet au regard des besoins du site des Confins	
Présenter les alternatives étudiées, y compris l'option zéro et les solutions temporaires	
Limitier les aménagements au strict nécessaire pour les épreuves (terrassements, ouvrages)	
Privilégier l'existant plutôt que de nouvelles constructions	
Comparer les variantes (réseau de neige, traversée de la route, snowfarming) selon leurs impacts et leurs coûts	
Interroger les exigences sportives au regard des spécificités du site	



CHOIX DU SITE, OPPORTUNITÉ ET ALTERNATIVES

Pour aller plus loin: commentaires, précisions, compléments...



Choix du site, opportunité et alternatives

Pourquoi aménager le plateau des Confins, et quelles alternatives ont été étudiées ?

Opportunité et dimensionnement :

Comprendre les alternatives étudiées,
y compris l'option zéro,
et le dimensionnement des
aménagements.

« Faut-il réaliser ce projet ? »

« Il y a des sites dédiés au ski de fond (la Feclaz, Les Saisies)
pourquoi bétonner détruire un site tel que les confins ? »

« Je pense que ces Jeux représentent une véritable
opportunité pour La Clusaz »



Option zéro : ne pas réaliser le projet

Principe : maintien du site des Confins en l'état



Pourquoi écartée ?

- ✓ Impossibilité d'accueillir les épreuves olympiques de ski de fond sur le site des Confins
- ✓ Des dysfonctionnements déjà identifiés laissés sans réponse : absence d'accueil centralisé, conditions non adaptées aux scolaires, site difficilement accessible aux PMR, desserte collective insuffisamment adaptée
- ✓ Des tensions récurrentes sur la circulation et le stationnement, un manque de services et d'espaces de convivialité, une saturation des espaces de travail du foyer nordique et des locaux techniques de l'Arpettaz
- ✓ Une traversée de la route des Confins qui continuerait de s'effectuer sans passage sécurisé et sans ski aux pieds
- ✓ Les Jeux agissent comme un accélérateur d'investissements répondant à des besoins de fonctionnement déjà exprimés par les acteurs locaux



Choix du site, opportunité et alternatives

Nos réponses à vos questions et remarques



Ce que prévoit le projet

- ✓ **Le choix du plateau des Confins**, au sein de l'espace nordique existant, constitue **un engagement de la candidature** : aucune alternative au site n'a été envisagée dans ce cadre.
- ✓ **La concertation porte sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet, ainsi que sur les solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre.**
- ✓ **Des variantes étudiées** : deux tracés du réseau de sécurisation de la production de neige (variantes A et B), une plateforme temporaire de snowfarming à proximité du lac des Confins.
- ✓ **Deux solutions de traversée de la route des Confins** : passage de la piste sous la route entre le foyer nordique et la rancherie, ou passerelle au-dessus de la route.
- ✓ **Le recours à des solutions provisoires pour limiter certains terrassements**, sous réserve de la validation de la FIS et du COJOP ; aménagements pérennes par la Solideo Alpes 2030 , provisoires par le COJOP.

[illegible]



Environnement et biodiversité

Comment préserver l'eau, la biodiversité et les paysages du plateau des Confins ?

Principal point de vigilance

exprimé : Préservation du plateau, neige de culture et ressource en eau, biodiversité, terrassements

« L'installation de canons à neige supplémentaires et l'utilisation de l'énorme quantité d'eau que cela implique, est un non-sens au vu du changement climatique ! »

« Pourriez-vous me signaler où [...] trouver une étude d'impact des travaux sur la faune sauvage et biodiversité ? »

« L'extension du snowfarming me paraît être une solution pertinente pour pérenniser la pratique du ski nordique, notamment en début de saison. »



Environnement et biodiversité

Nos réponses à vos questions et remarques



Ce que prévoit le projet

- ✓ **Fiabiliser l'enneigement sans augmenter la capacité de prélèvement actuelle de la commune**, en reliant la retenue du Lachat au domaine nordique, dans les autorisations de pompage actuelles.
- ✓ À titre d'orientation, 20 enneigeurs mobiles (sans impact paysager en été) en phase Jeux puis 6 à 8 en phase héritage ; hypothèses précisées dans le cadre des études AVP.
- ✓ Un diagnostic écologique et paysager appuyé sur un inventaire naturaliste conduit sur quatre saisons : zones humides, espèces protégées dont des papillons : l'Azuré du Serpolet et l'Apollon.
- ✓ Des interventions pensées au plus près de l'existant, avec la recherche de solutions temporaires en priorité, à proximité des sites Natura 2000 « Les Aravis » et « Plateau de Beauregard ».
- ✓ Une démarche Éviter-Réduire-Compenser approfondie dans le cadre des procédures réglementaires et de l'évaluation environnementale à venir.









TRAVAUX ET MOBILITÉ	
Garantir des conditions de circulation et d'accès satisfaisantes pendant les travaux et les Jeux	
Mieux organiser les flux plutôt qu'augmenter les capacités de stationnement	
Développer les navettes et les mobilités douces , pendant les Jeux et au-delà	
Limiter l'impact visuel de l'ouvrage de traversée de la route des Confins	
Limiter les nuisances liées aux travaux pour les habitants, exploitants et visiteurs	
Garantir la continuité des activités du plateau (golf, agriculture, randonnée) et une remise en état exemplaire	

[illegible]



Travaux et mobilités

Comment faire cohabiter les travaux, les Jeux et les usages du plateau ?

Circulation, stationnement et

chantier : Anticiper les effets des travaux et des Jeux sur les accès, le stationnement, et les usages du plateau

« Les bouchons dans La Clusaz sont quotidiens même hors saison, comment comptez-vous gérer ça ? »

« Une réflexion est-elle en cours pour les liaisons par navettes obligatoires pendant les épreuves ? »

« Réglementer le trafic de voitures et augmenter les navettes en bus serait une excellente idée »



Travaux et mobilités

Nos réponses à vos questions et remarques



Ce que prévoit le projet

- ✓ Une amélioration du confort d'usage des espaces de circulation et de stationnement **sans en augmenter le nombre.**
- ✓ **La rénovation de la voirie communale entre la chapelle et le parking de l'Arpettaz** : reprise du revêtement de la chaussée et des stationnements, création de places PMR, création d'un cheminement piéton sécurisé, réfection ponctuelle de virages.
- ✓ **Le parking de l'Arpettaz repris pour le COJOP pendant les Jeux, puis réaménagé en phase héritage** : réaménagement paysager, création de places PMR, création de dépose navettes, cheminements sécurisés, espaces de pique nique et zone de contemplation accessible à tous.
- ✓ Une phase globale de travaux prévue de l'automne 2027 au printemps-été 2029.
- ✓ **Des points de vigilance identifiés sur l'impact des travaux** : accès, circulation, stationnement, exploitants agricoles, activité touristique et coexistence des usages.



Site
Haute-Savoie

HÉRITAGE DU SITE DES CONFINS	
Dimensionner les aménagements à la fréquentation actuelle du plateau	
Privilégier les solutions temporaires et démontables pour les besoins propres aux Jeux	
Concevoir un foyer nordique utile toute l'année, intégré au site et à la chapelle des Confins	
Garantir une réelle accessibilité pour les personnes en situation de handicap et les scolaires	
Maîtriser la fréquentation du plateau et prévenir la surfréquentation	
Préparer l'avenir du site face à l'évolution du climat et des pratiques	

[illegible]



Héritage du site des Confins

Que restera-t-il des Jeux aux Confins après 2030 ?

Usages après 2030

Dimensionnement du foyer
nordique, fréquentation du plateau,
pérennité au regard du changement
climatique

« Quel sera le véritable héritage supplémentaire pour un
secteur qui est aujourd'hui déjà largement fréquenté ? »

« Si l'enneigement n'est plus au rendez-vous, à quoi bon investir
autant dans un héritage aussi peu pérenne ? »

« Les Jeux dureront quelques semaines. L'héritage, lui, restera
pendant plusieurs décennies. »



Héritage du site des Confins

Nos réponses à vos questions et remarques



Ce que prévoit le projet

- ✓ **Une logique en deux temps** : une phase temporaire pour les installations olympiques, puis une phase pérenne d'héritage au service de la pratique nordique et para-nordique,
- ✓ **La reconstruction du foyer nordique sur son emplacement actuel** (500 m² - accueil des personnes en situation de handicap, amélioration de l'accueil de groupes et des scolaires, meilleure performance énergétique, conditions de travail) et **la restructuration des locaux techniques du parking de l'Arpettaz** (400m²),
- ✓ **L'insertion paysagère au cœur des études techniques en cours et à venir** – un concours d'architectes lancé pour le programme bâti.
- ✓ **Des équipements destinés à rester utiles à la commune**, aux pratiquants et aux visiteurs : classes de neige, publics scolaires, entraînement sportif, club des sports et accueil d'événements
- ✓ Un dimensionnement du réseau de neige étudié à l'horizon 2050 dans le cadre de l'étude d'impact et **conforme à la feuille de route environnementale des JOP Alpes 2030**.



Pour aller plus loin : commentaires, précisions, compléments...

[illegible]



Économie, financement et retombées locales

Combien coûte le projet, qui le finance et qui en bénéficie ?

Coût et financement :

Coût du projet, part des collectivités, entretien après 2030, retombées pour les acteurs économiques et propriétaires du site

« Quel est le coût réel de cette opération rapportée au nombre de jours d'utilisation olympique et paralympique ? »

« Qui prendra en charge l'entretien de cet ouvrage, essentiel pour une commune de moins de 2 000 habitants ? »

« Les emplois seront de courte durée juste le temps des travaux et des jeux. »



Économie, financement et retombées locales

Nos réponses à vos questions et remarques



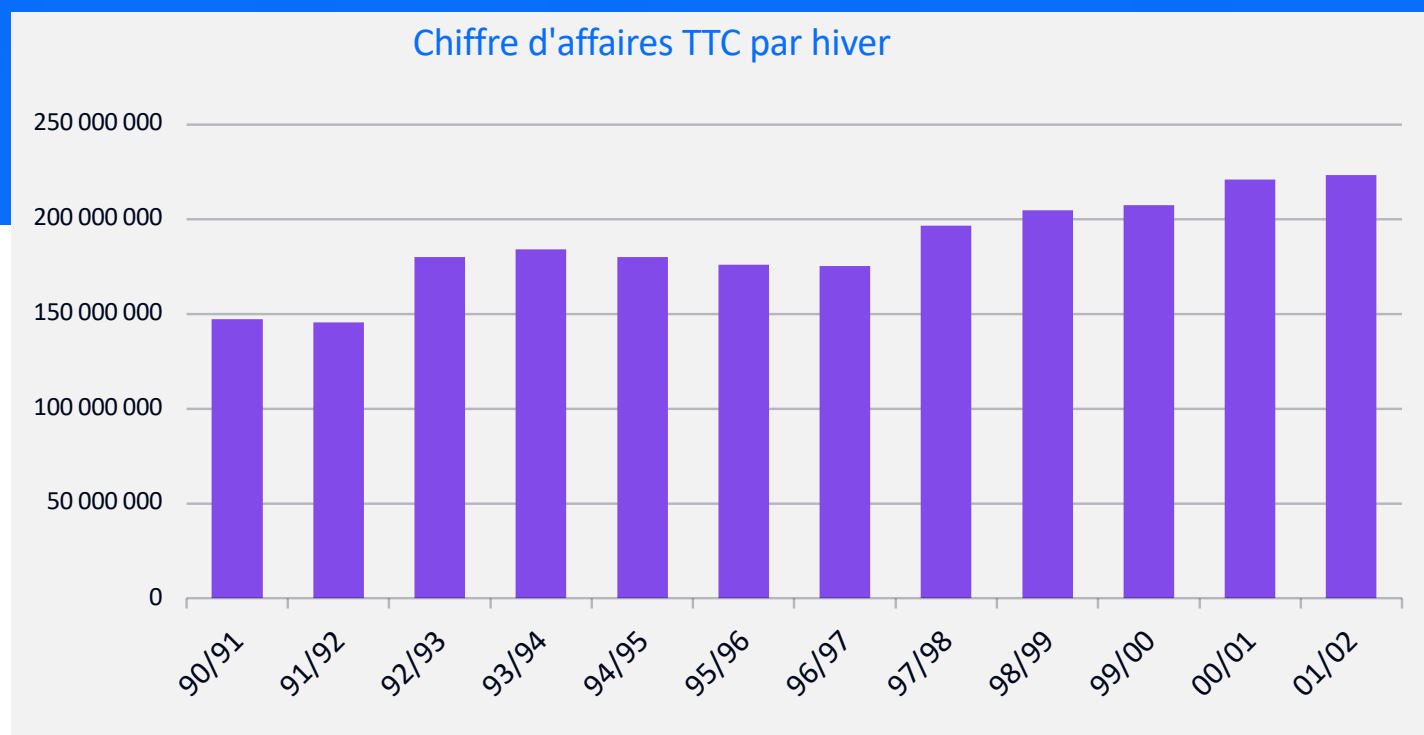
Ce que prévoit le projet

- ✓ Un coût prévisionnel d'environ 13,5 M€, affiné au fur et à mesure de la consolidation des études et des arbitrages
- ✓ Un financement reposant sur 70% de fonds Etat/Région et 30% de fonds infra régionaux,
- ✓ Des retombées attendues : emplois directs et indirects en phase travaux (bâtiment, ingénierie, services), fréquentation et visibilité, puis attractivité du site en phase héritage
- ✓ Des retombées à mettre en perspective avec les coûts d'investissement et les enjeux de soutenabilité économique à moyen et long terme
- ✓ Les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles identifiés comme interlocuteurs privilégiés ; les enjeux précis encore à l'étude ainsi que les conditions d'exploitation pendant la phase travaux

Activités des stations-hôtes d'Albertville 1992

Neuf stations : Courchevel, Méribel Les Allues, Pralognan-la-Vanoise, Val d'Isère, Tignes, Les Saisies, Les Arcs, Les Ménuires, La Plagne

Hivers 1990/1991 à 2001/2002, premier hiver où les neuf stations sont toutes renseignées. Périmètres identiques à ceux des slides station : Méribel Les Allues hors Mottaret, Les Arcs hors Peisey-Vallandry. Montants en euros constants de l'hiver 1991/1992, déflatés par l'indice des prix à la consommation de l'Insee (moyenne décembre-avril de chaque saison). Source : Atout France



-1,2 %

Hiver précédent → hiver olympique
1990/1991 → 1991/1992

+23,5 %

Hiver olympique → hiver suivant
1991/1992 → 1992/1993





Solidéo Alpes 2030
la Société de liaison
des ouvrages olympiques

Site
Haute-Savoie

CONCERTATION, COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

Pour aller plus loin : commentaires, précisions, compléments...



Concertation, transparence et information

Que reste-t-il à décider, et comment les contributions seront-elles prises en compte ?

Qualité de la démarche :

Marges de décision réelles,
complétude des études, accès à une
information consolidée

« Cette concertation peut-elle être qualifiée
de démocratique ? »

« Le projet, tel qu'il est présenté, est beaucoup trop vague pour
l'apprécier dans son ensemble. »

« Je tiens à remercier cette initiative de concertation à l'initiative
de la Solideo, tout en regrettant le manque de concertation au
niveau national. »



Concertation, transparence et information

Nos réponses à vos questions et remarques



Ce que prévoit le projet

- ✓ Une concertation préalable volontaire, avec deux garants désignés par la CNDP (décision du 6 mai 2026) : Denis Cuvillier et Joël Prillard
- ✓ La concertation intervient en amont de la décision de la Solideo Alpes 2030 et porte sur l'opportunité du projet, ses caractéristiques, ses impacts et ses alternatives
- ✓ Des choix restent ouverts : tracé du réseau de neige, solution de traversée, plateforme de snowfarming, solutions provisoires, insertion paysagère
- ✓ La concertation débouchera sur un bilan tant des garants, que de la Solideo Alpes 2030, qui sera rendu public, et qui éclairera sur la décision de poursuivre ou non la suite du projet
- ✓ Les études se poursuivent (diagnostic écologique et paysager,) et les observations recueillies permettront d'orienter les études
- ✓ Une évaluation environnementale qui fera l'objet d'une consultation spécifique (enquête publique / PPVE)
- ✓ **D'autres événements participatifs seront organisés après la phase de concertation préalable** (table ronde, réunions...) à l'instar de la table ronde accessibilité déployée le 24 octobre 2026.

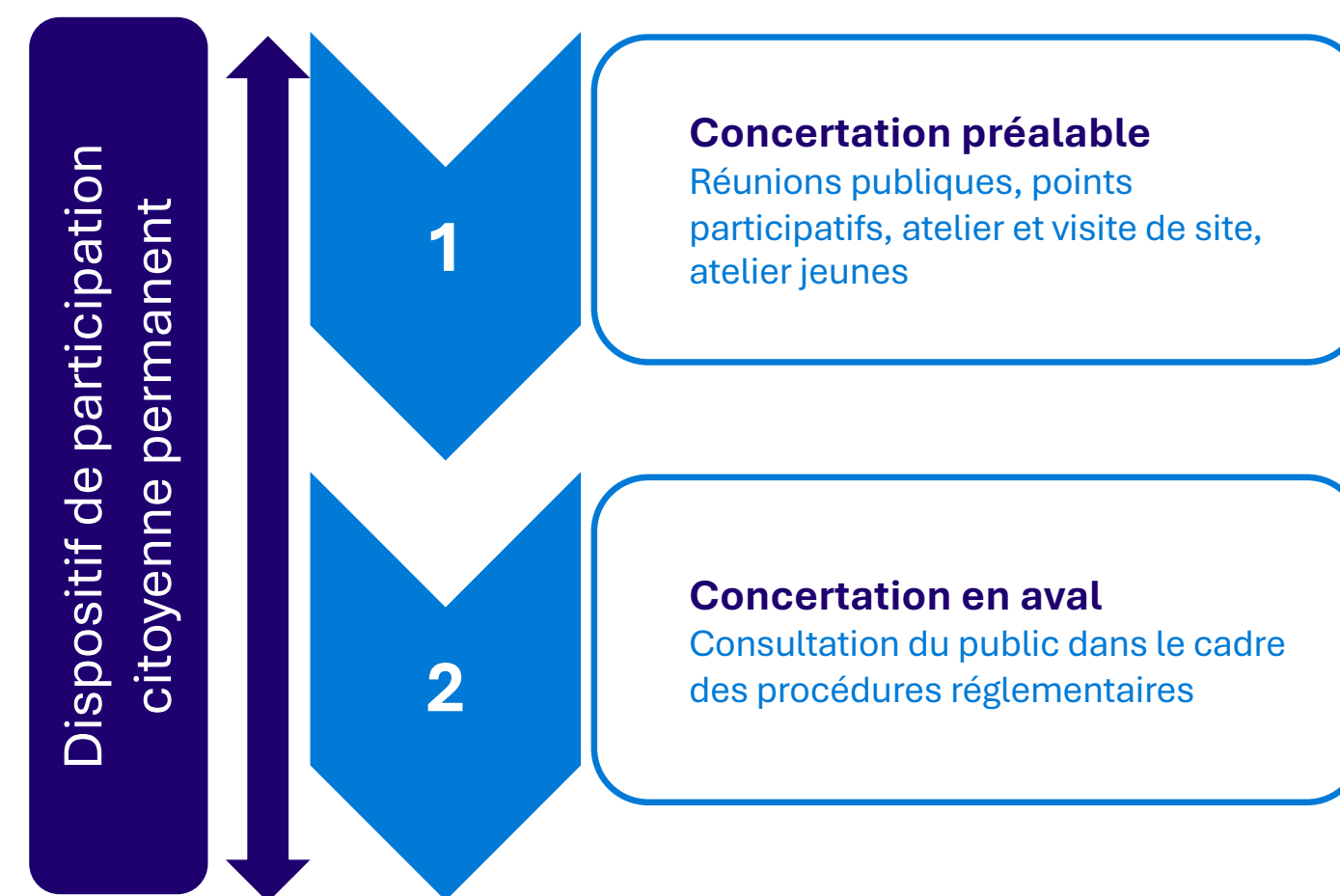


Une démarche concertée

Les prochaines étapes

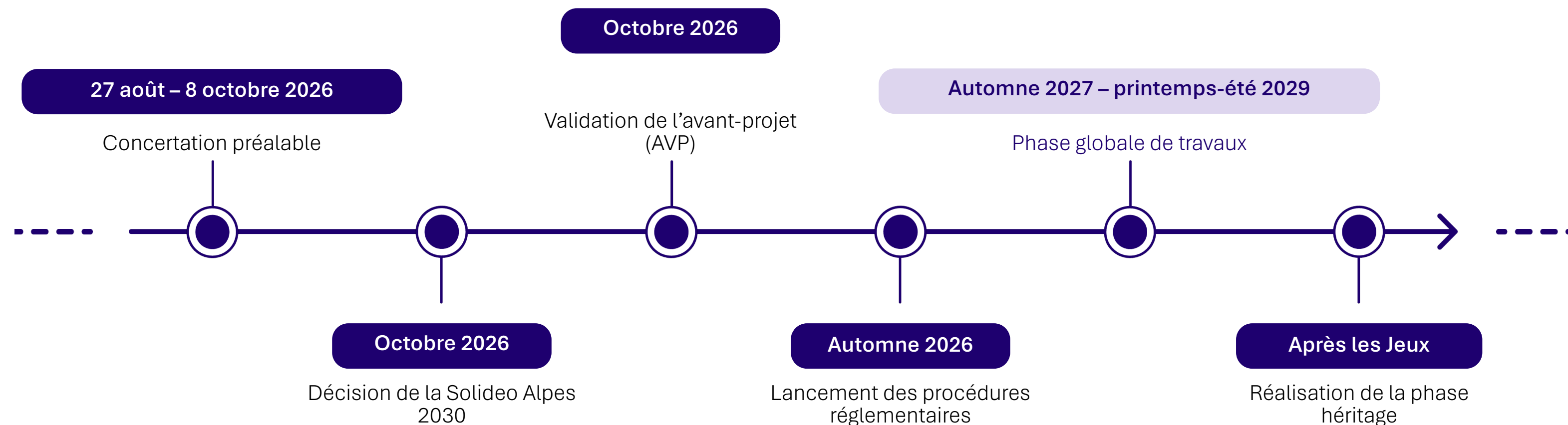
- **Bilan de la concertation préalable** : publication du bilan par les garants un mois après la fin de la concertation préalable, puis réponse de la Solideo Alpes 2030 deux mois après
- **Concertation en aval** : consultation du public dans le cadre des procédures réglementaires (évaluation environnementale, mise en compatibilité du document d'urbanisme)
- **Dispositif de participation citoyenne permanent** : jusqu'en 2030

Installer un dialogue régulier et continu





Le calendrier





V. Échanges avec la salle



Échanges



**ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS
LA PAROLE**



VI. Conclusion et suite de la concertation

**Garants de la CNDP, Joël PRILLARD – Denis
CUVILLIER**

Conclusion des garants de la concertation



Joël PRILLARD



Denis CUVILLIER



Conclusion

**Diane Pouget,
Directrice générale adjointe de la Solideo Alpes 2030**



Participez à la suite de la concertation !

**Pour contribuer sur le registre en
ligne et poser vos questions :**



 participationcitoyenne.solideo-2030.com